



Protecting, promoting
and supporting breastfeeding.

L'INITIATIVE HOPITAL AMI DES BEBES

Les Dix Conditions Unicef/OMS

1. Adopter une politique d'allaitement formulé par écrit et systématiquement portée à la connaissance de tout le personnel soignant.
2. Donner à tout le personnel soignant les compétences nécessaires pour mettre en œuvre cette politique.
3. Informer toutes les femmes enceintes des avantages de l'allaitement au sein et de sa pratique.
4. Aider les mères à commencer d'allaiter leur enfant dans la demi-heure suivant la naissance.
5. Indiquer aux mères comment pratiquer l'allaitement au sein et comment entretenir la lactation même si elles se trouvent séparées de leurs nourrissons.
6. Ne donner aux nouveau-nés aucun aliment ni aucune boisson autre que le lait maternel, sauf indication médicale.
7. Laisser l'enfant avec sa mère 24 heures par jour.
8. Encourager l'allaitement au sein à la demande de l'enfant.
9. Ne donner aux enfants nourris au sein aucune tétine artificielle ou sucette.
10. Encourager la constitution d'associations de soutien à l'allaitement maternel et leur adresser les mères dès la sortie de l'hôpital ou de la clinique.

Baby Friendly Hospital Initiative Australia
Australian College of Midwives
GPO Box 666 Canberra ACT 2602
www.bfhi.org.au email: bfhi@acmi.org.au
Ph 02 6230 7333 Fax 02 6230 6033

French